

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE L'ENTREPRISE CREART PHOTO

Mentions légales

Nom de l'entreprise : CREART PHOTO

Représentant légal : Claude THOMAS

Siège social : 33 rue Michelet 95320 saint leu la forêt

Numéro SIRET : 527 603 507 00019

Code APE : 7420Z

Nom de domaine : www.creat-photo.com

Hébergeur : SAS OVH RCS Roubaix – Tourcoing 424 761 419 00011, 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix - France.

Barème de prix et conditions de vente

Les conditions de ventes

Le contrat s'effectue entre deux parties: l'entreprise CREART PHOTO, et les clients.

Devoirs de CREART PHOTO :

- Appliquer les tarifs affichés sur le site internet www.creat-photo.com lors de la visite sur ce même site des clients, tarifs indiqués également sur le devis.
- Présence le jour de l'événement ou pour le rendez-vous fixé pour les portraits, à l'heure indiquée par les clients, et jusqu'à la fin des prestations indiquées dans la grille tarifaire affichée sur le site internet www.creat-photo.com et précisées sur le devis.
- Distribution des différents produits inclus dans la formule, ou options, conformément aux demandes des clients
- Ne diffuser les photographies de l'événement ou des portraits sur le site internet www.creat-photo.com qu'après accord écrit des clients (cf: droit à l'image)
- Bloquer la date de l'événement demandée par les clients, dès réception du versement des arrhes.
- Ne pas réserver deux événements à la même date.

Devoirs des clients:

- Interdiction de diffusion, de copie ou de développement des photographies présent par le photographe travaillant pour le compte de l'entreprise CREART PHOTO pour d'autres personnes que les clients. Ces dernières sont exclusivement réservées à l'utilisation pour et par les contractants, en d'autres termes les clients. La libre diffusion des photographies ne sera légale que si le photographe cède ses droits d'auteurs.
- Payer le montant indiqué sur le contrat et sur l'éventuel bon de commande dans son intégralité à la remise des produits dans une limite de 2 mois.
- En cas d'annulation dans les 15 jours avant la date du contrat les Arrhes seront perdus mais plus rien ne sera dues. En revanche en cas d'annulation dans les 15 jours qui précède le contrat l'intégralité du contrat sera due.

Le barème de prix unitaire

Les tarifs sont disponibles sur le site internet www.creat-photo.com dans la rubrique « Tarifs » et valables pour toute l'année 2011.

Le tarif appliqué à la prestation sera toujours celui que le client aura vu sur le site, ou celui que CREART PHOTO lui aura proposé lors d'un rendez-vous, même si une hausse de tarif devait être mise en place.

Franchise de TVA en base.

A tous nos prix doivent être ajoutés les frais de déplacement : les trente premiers kilomètres sont offerts, ensuite CREART PHOTO facturera 0.60 euros du kilomètre.

Les réductions de prix

Réductions permanentes ou occasionnelles

Une réduction sur une prestation peut être décidée uniquement si le client ne veut pas un ou plusieurs produits/prestations prévus par cette prestation. Sera alors attribuée une réduction équivalente aux frais inhérent à la création du ou des produit(s) en question ou du temps de présence en moins.

Les conditions de règlement

Versement d'arrhes équivalent à 30% du total du prix indiqué sur le devis et conformément à la grille tarifaire en vigueur. Ces derniers, comme leur nom l'indique, ne donnent pas droit à remboursement en cas d'annulation de la demande de prestation vers CREART PHOTO. Les arrhes seront donc encaissées même en cas d'annulation. Sauf cas indépendants de la volonté des clients. Les arrhes permettront à CREART PHOTO de réserver la date de l'événement ou de la séance photo.

Versement du restant "du" indiqué sur le contrat, à la remise de l'intégralité des produits prévus dans le contrat.

Clause de force majeure

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre partiellement l'exécution des obligations contractuelles de l'entreprise CREART PHOTO. En effet, en cas de force, il se peut que le photographe cité dans le contrat soit remplacé par la présence le photographe Eric THOMAS ou le photographe Romain BOISSET.

Est un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté de l'entreprise CREART PHOTO et faisant obstacle à son fonctionnement normal pour l'exécution de la prestation demandée.